

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 17 novembre 2022

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par courriel adressé aux membres le 07 novembre 2022.

- Présents : 17/23 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 17. Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h05
-

Désignation d'une secrétaire de séance

Monsieur le Proviseur indique que Madame SOULIMENT Blandine, secrétaire du Proviseur, prendra à chaque conseil d'établissement les notes des échanges afin d'alléger le travail du secrétaire de séance. Madame SAUNOIS Caroline représentante des personnels non enseignant, sera secrétaire de séance.

Ordre du jour

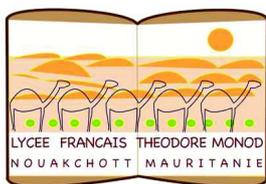
- 1 Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 19 mai 2022
- 2 Approbation de l'ordre du jour
- 3 Installation des commissions
- 4 Point sur la rentrée scolaire
- 5 Compte rendu des activités de l'Association Sportive
- 6 Présentation des voyages scolaires
- 7 Questions diverses

Secrétaire de séance

Le Proviseur

Caroline SAUNOIS

Jean Dominique CULIOLI



Monsieur Le Proviseur remercie vivement les personnels et invités présents

I **Approbation du PV du conseil d'établissement du 19 MAI 2022**

Le PV est adopté à l'unanimité moins une abstention.

II **Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

III **Installation des commissions**

Les représentants des parents d'élèves, des personnels enseignants et non enseignants ainsi que M. HAIDOUSSI avaient préparé en amont la constitution des différentes commissions. Justes quelques réajustements sont à effectuer pour finaliser ce chapitre. (cf documents annexes)

IV **Point sur la rentrée scolaire**

M. le Proviseur indique que la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions et rappelle les très bons résultats obtenus lors des différents examens pour l'année 2021/2022.

V. **Compte rendu des activités de l'Association Sportive**

M. Le Proviseur indique que M. FILIPPONI ne peut être présent car il y a un entraînement de l'académie de foot mais qu'il a déposé un compte rendu.

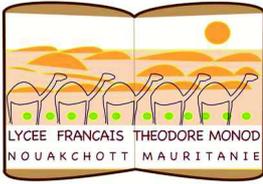
Un bref rappel des généralités de l'association sportive indiquant que l'AS est affiliée à l'UNSS depuis 2017 et que cela fait partie des obligations statutaires pour les professeurs d'EPS.

A ce jour nous comptons 371 licenciés à l'UNSS pour 446 demandes satisfaites alors qu'il y a eu 878 demandes via le site du lycée. 13 animateurs (dont 3 professeurs d'EPS) interviennent pour 50h00 d'activités.

Nous avons 15 sections pour le primaire, 13 sections pour le collège et 6 sections pour le lycée.

Les différents projets sont : Tournoi de volley « déguisé » pour le lycée, le Cross pour le collège et le primaire, « la Yes cup » de football (académie foot), les jeux internationaux de la jeunesse AEFÉ et les « jeux de la ZAO ».

L'accord de principe est voté à l'unanimité



VI. Les voyages scolaires

1) Le premier voyage concerne les latinistes de la 5^{ème} à la terminale. Ce voyage est organisé par Mme Emmanuelle GIRARD DEDDE et M. Guilhem GERMOND. Il aurait lieu du 09 au 15 octobre 2023, 7 jours et 6 nuits. Il se déroulerait dans le sud de la France afin de découvrir les vestiges romains, région très riche et très intéressante dans ce domaine.

L'effectif n'est pas encore déterminé car nous ne connaissons pas le nombre d'élèves latinistes de 5^{ème} pour l'année prochaine. Tunis Air ou la RAM sont les compagnies les moins chères.

L'accord de principe est voté à l'unanimité

2) Le second voyage concerne la Mauritanie et plus particulièrement l'Adrar. Ce voyage est organisé par Mme Farah GHOUL avec M. Christophe PETITGENET, Mme Christine LE CŒUR et un professeur d'arabe. Peu d'élèves connaissent cette surprenante région très riche en géologie et en histoire, le parcours serait celui de Théodore Monod, parfait pour un magnifique reportage photos. Le circuit est totalement sécurisé ainsi que les structures d'accueil et organisé avec un guide (M. ZEIDANE). Le parcours se ferait en bus à l'aller et en 4x4 au retour. Le tarif prévisionnel serait de 13 000 mru par personne. Le lycée pourrait prendre uniquement les accompagnateurs en charge.

L'accord de principe est voté à l'unanimité

3) Le 3^{ème} voyage concerne les élèves de 1^{ère} + les élèves de la spécialité physique- chimie. Ce voyage est organisé par M. Abdelkader ZAROUALI plus 3 accompagnateurs. Il est tourné vers tout ce qui est scientifique, orientation, Airbus, centrale nucléaire, cité de l'espace, Toulouse business school. La date est fixée du 4 ou 5 mai jusqu'au 12 mai 2023, 7 nuits. Le tarif prévisionnel serait de 65 000 mru par personne. 40 élèves sont déjà intéressés.

L'accord de principe est voté à l'unanimité

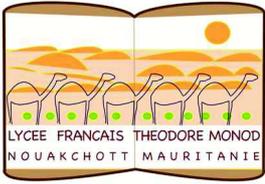
VII. Questions divers

1) Fermetures des classes de CP :

M. RUBI (COCAC) prend la parole afin d'éclaircir les inquiétudes de la communauté éducative et des parents d'élèves.

En effet le parlement mauritanien a voté le 25 juillet 2022 une réforme relative à une nouvelle législation concernant la fermeture des CP dans les écoles privées, pour à terme, supprimer l'enseignement privé du 1^{er} degré. Après avoir exprimé toutes les raisons pour lesquelles la Mauritanie a fait cette nouvelle loi, M. RUBI a clairement certifié que le LFTM n'était pas touché par ce décret du fait de son statut d'EGD et qu'il n'y aura aucune incidence sur les élèves mauritaniens déjà présents dans le lycée.

Les représentants au CE demandent à M. RUBI de leur communiquer le texte de loi afin que les parents soient rassurés.



La direction s'engage à communiquer les informations auprès de la communauté éducative. M. RUBI est interrogé sur le sort des futurs élèves mauritaniens qui souhaiteraient s'inscrire au LFTM. Des questions demeurent.

2) Gestion des visiteurs de l'établissement :

M. Le Proviseur indique qu'il faut effectivement revoir notre système de sécurité générale et plus précisément au niveau des entrées : La tenue d'un cahier des entrées a été mise en place depuis le début de l'année. Les représentants des personnels de l'établissement s'expriment sur la légitimité au niveau de la loge de Mamadou et demande pourquoi le filtrage des personnes entrantes dans l'établissement ne se ferait pas dès l'entrée avec un système de badge. M. Le Proviseur indique qu'il serait tout à fait d'accord pour les badges pour toutes personnes extérieures à l'établissement. Mme MERCE stipule qu'il en est de la responsabilité de chacun de pouvoir identifier les personnes qui se trouvent dans l'établissement. Le sas de l'entrée ainsi que les tourniquets sont à réparer, mais l'entreprise qui doit le faire est étrangère et donc pas sur place. Il est rappelé que les caméras et sonneries sont hors service.

Une mission de sécurité début décembre 2022 est prévue avec les gendarmes de l'ambassade pour faire un point sur la sécurité et surtout revoir certains points du PPMS. La direction précise que tout sera réparé début janvier et que les badges seront mis en place à la même période.

3) Gestion des espaces verts :

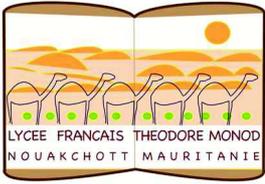
M. Le Proviseur stipule qu'une réflexion pourrait se faire lors d'une commission du CHSCT (avant Noël) et qu'une sous-commission élargie à des personnes ressources pourrait se mettre en place pour ce projet. Il est évoqué aussi la mise en place de mobilier convivial.

Mise en place d'une signalétique :

Il serait assurément judicieux de mettre en place une signalétique avec l'aide du professeur d'arts plastiques et d'autres supports comme la technologie. Afin de mieux identifier le lycée il faudrait faire appel à un graphiste et remettre les drapeaux à son entrée. Ce projet devrait être présenté en conseil d'enseignement (arts plastique et technologie)

4) Réfection du réseau d'eau :

Effectivement le réseau d'eau est vétuste, il faudrait penser à le refaire entièrement. Pour cela il faudrait l'inscrire dans le budget, faire un appel d'offre et trouver une entreprise qui fasse un vrai travail en profondeur. Pour le moment les réparations se font au coup par coup en essayant de réagir rapidement. Nous avons déjà changé 3 pompes. Afin de pallier au manque d'eau quand cela arrive, il y a des cartons d'eau pour le primaire. Le positionnement d'une fontaine à eau à chaque étage du lycée est demandé par les représentants des élèves.



5) Communication :

L'exercice militaire qui a eu lieu à l'Ambassade a perturbé la circulation autour du lycée. Effectivement nous avons été prévenus par le PCS et nous aurions dû prévenir l'ensemble des personnels du lycée. Nous ferons en sorte d'être plus vigilants à l'avenir.

Une communication régulière à destination de la communauté éducative sera mise en place.

6) Augmentation des effectifs :

M. Le Proviseur s'exprime sur l'augmentation des effectifs qui se poursuit à un rythme très important. Depuis la rentrée, avec Mme N'GOM, nous sommes sur une réflexion permanente de cet accroissement. Nous avons sensibilisé l'AEFE sur l'augmentation du parc immobilier et des ressources humaines (1 poste de PE et un poste en EPS). L'Agence pourrait financer en partie l'installation des algécos qui seraient bien équipés avec la climatisation et le confort nécessaire. Pour le moment nous n'avons pas encore trouvé le meilleur emplacement pour établir les modulaires. Cet accroissement se traduit par 3 classes supplémentaires (1 classe primaire et 2 classes au secondaire).

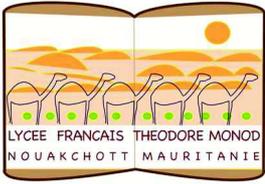
Au niveau du matériel, certaines demandes ont été faites lors des conseils d'enseignement de début d'année, et certaines seront prises en compte, d'autres figureront au BR2023.

Augmentation des frais d'inscription aux examens :

Certains délégués des personnels (présent au CE 2021/2022) font état de leur étonnement concernant l'augmentation des frais d'inscriptions aux examens. Ceux-ci avaient déjà été votés sur l'année scolaire passée. M. RUBI explique qu'à la demande de l'AEFE et de l'accroissement important du nombre de candidats et avec les délais très courts que nous impose l'académie dont nous dépendons, le lycée a dû prendre des décisions d'augmentations importantes. Cela se justifie par l'explosion des charges (location de plusieurs salles dans un autre établissement, embauche d'un grand nombre de surveillants, la réquisition du personnel enseignant, de direction, administratif, vie scolaire, etc). Nous devons en même temps permettre à nos élèves qui ne passent pas d'épreuves de poursuivre leur scolarité le plus normalement possible. Nous sommes en dessous de la plus part des autres pays de l'AEFE sur les frais d'inscriptions. Il est à noter qu'à ce jour 90% des élèves sont déjà inscrits. Les représentants du personnel signalent que les conseils d'établissement sont des instances prévues pour ce type de décision et qu'il faut suffisamment anticiper pour qu'aucune décision de ce type ne doive être prise en dehors de cette instance.

Questions supplémentaires

Une question est posée par les parents d'élèves concernant les toilettes du primaire. Mme N'GOM (DAF) prend la parole et indique que les frais occasionnés par la rénovation et l'agrandissement



sont prévus au budget 2023, par ailleurs une première partie de l'agrandissement est envisagé pendant les vacances d'hiver.

Les parents d'élèves et le corps enseignants sont très inquiets sur la sécurité et le stationnement à la sortie des cours. L'établissement par lui-même ne peut pas intervenir car nous sommes sur le domaine public. Il est envisageable de prendre un rendez-vous avec Madame Le Maire afin de trouver une solution.

Les parents d'élèves aimeraient qu'il y ait plus de poubelles devant le lycée. Il est proposé de relancer une éco labélisation et de mettre en place une journée de nettoyage par les élèves comme cela s'est déjà fait.

Pour finir les questions, Mme MALOUKIF représentante des parents d'élèves, aimerait qu'une concertation soit faite sur l'utilité de l'achat des manuels scolaires car certains professeurs ne les emploient pas, alors que ces derniers sont assez onéreux et de surcroit très lourds. Il est indiqué que la liberté pédagogique des enseignants ne peut être remise en cause. Mme Rokaya LIMAN représentante des élèves déclare que le livre reste un support essentiel et complémentaire au cours. Les casiers pour les 6èmes sont très appréciés, et les parents d'élèves espèrent que l'année prochaine des casiers seront mis en place pour les 5èmes.

La séance du Conseil d'Établissement est close à 20h30